

Le magazine de la FCPE
Pour l'enfant vers l'homme

la revue DES parents

ISSN:0223-0232



→ **CONSEIL 11**
Salons d'orientation :
tirer profit de sa visite

→ **COMPRENDRE 16**
Sanctions disciplinaires :
6 grands principes à respecter

→ **ARGUMENTS 32**
Candidats, quel est votre projet
pour l'école ?



n°409 décembre 2016 / 2,28 €

Décrochage scolaire : prévenir, accompagner, réparer

page 21



sommaire

Famille

05 En bref : A savoir, à cliquer, à lire, à voir

09 Métier : Iconographe



10

10 Santé : Plâtre, béquilles, points de suture : les aménagements possibles à l'école

11 Conseil : Salons d'orientation : tirer profit de sa visite

12 Vie au quotidien : Quand la musique renforce les liens



Liliana Moyano,
présidente
de la FCPE

Paris, le 17 novembre 2016.

Éducation

15 En bref : A savoir, à cliquer, à lire, à voir

16 Comprendre / Texte juridique

17 Vie scolaire : Apprendre aux élèves à prendre soin d'eux

18 Débat : Faut-il unifier l'enseignement supérieur ?
Interview de Jean-Loup Salzmann, président de la Conférence des présidents d'université et d'Eric Charbonnier, expert auprès de l'OCDE.



17

19 Initiative : La ferme du collège Mendès-France à Paris

20 Portrait : Marie-Castille Mention Schaar, réalisatrice

Dossier



21

Décrochage scolaire : un phénomène réversible

21 à 29

Cette année, la FCPE consacre son colloque au décrochage scolaire pour en décrire les contours et envisager des pistes d'action pour prévenir

le phénomène. L'occasion de réinterroger le système éducatif pour cesser de rejeter systématiquement la faute sur l'élève et sa famille.

Fédération

31 Agenda

32 Arguments : Les enjeux de la présidentielle 2017

34 En régions

LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Les 26 et 27 novembre 2016, la FCPE organise un colloque qui traite du décrochage scolaire. Intitulé « De la démobilisation scolaire à la construction d'un nouveau projet », pendant deux jours, les parents s'engagent et tentent de construire des propositions nouvelles qui ont pour objectif de contribuer à enrayer un phénomène mortifère.

Lutter contre le décrochage scolaire, c'est déjà en parler et c'est décortiquer les tenants qui conduisent à cette situation. C'est également la raison pour laquelle nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro de la Revue des parents à ce sujet.

Pour combattre le décrochage, il faut le connaître et donc déconstruire les idées reçues ! Nous les connaissons pour partie : « Les élèves ne travaillent pas assez », « Le niveau baisse », « C'est de la faute de leurs parents » qui seraient « démissionnaires » face à la scolarité de leurs enfants.

Pourtant, les différentes recherches sur le sujet démontrent que les choses ne sont pas aussi simples.

Convaincus que ce n'est pas en renvoyant la responsabilité du décrochage aux élèves, à leurs parents, ou à l'institution scolaire, les parents d'élèves de la FCPE ont fait le choix de mettre en lumière les dispositifs innovants qui contribuent à lutter contre le phénomène. Les parents d'élèves ont une voix primordiale à apporter dans le dispositif de lutte contre le décrochage, ils en sont des acteurs incontournables dans une logique de coéducation étroite avec les personnels éducatifs.

La responsabilité impérieuse qu'est la nôtre est belle et bien de faire que toute la communauté éducative soit armée pour éradiquer un décrochage scolaire qui se caractérise par de nombreuses facettes. La lutte contre le décrochage, c'est l'affaire de tous, c'est l'action locale qui est déterminante pour « raccrocher » les élèves décrocheurs, et prévenir la démobilisation scolaire !

Bonne lecture

Pour voter en 2017



Inscriptions sur les listes électorales

31 décembre 2016 : c'est la date butoire à retenir pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales et voter à l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai 2017, et aux législatives les 11 et 18 juin. Voici un rappel des règles pour l'inscription à 18 ans. Le jeune qui devient majeur est inscrit automatiquement par la mairie si les formalités de recensement à 16 ans ont bien été réalisées en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté. Si aucun courrier ne vous est parvenu, il convient de s'assurer que l'inscription a bien été prise en compte. A noter également que la mairie inscrit tout jeune qui atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante. Si le jeune devient majeur pendant une année d'élection entre le 1^{er} mars et la veille de l'élection, il est également inscrit d'office. En revanche, si la date des 18 ans intervient entre 2 tours d'une élection, le jeune ne pourra pas voter.



Plus d'infos sur service-public.fr

Du 17 au 31 décembre 2016



Contes & Histoires

Fabriquer des figurines en papier au château de Vincennes, participer à un atelier cuisine sur le thème de l'Asie au domaine national de Saint-Cloud, écouter les contes de Charles Perrault aux châteaux de Jossigny et de Champs-sur-Marne... Voici trois exemples d'animations gratuites proposées par le Centre des monuments nationaux à l'occasion des fêtes de fin d'année dans le cadre du programme « Contes & Histoires ». Du 17 au 31 décembre, dans 10 monuments d'Ile-de-France, les enfants dès 4 ans sont



invités à la rencontre de rois, reines et autres personnages illustres pour une première sensibilisation au patrimoine. Pensez à réserver !

Tout le programme sur monuments-nationaux.fr

Au cinéma le 4 janvier 2017



Primaire

Dans *Primaire*, Sara Forestier incarne Florence, une enseignante dévouée à ses élèves au sein d'une petite école dans laquelle elle habite. Elle a en charge la classe de CM2, étape clé pour les élèves qui feront l'an prochain leur entrée en 6^e. Une responsabilité que Florence endosse avec une telle ferveur qu'elle semble être seule capitaine sur son navire... Tant est si bien que face à Sacha, un élève de la classe voisine en difficulté, Florence ne pourra se résoudre à baisser les bras. Peut-être est-ce cette particularité du métier qu'a voulu mettre en lumière la réalisatrice Hélène Angel : la difficulté pour la jeune femme à trouver la juste distance. Et pour que l'on puisse rire, sourire et pleurer aussi, le cinéma force un peu le trait. Alors, pour donner toute sa splendeur à l'héroïne, les parents d'élèves se contentent de piètres rôles : une mère qui abandonne son enfant, une autre lasse de se battre pour sa fille autiste... Il nous plaît d'espérer que dans la réalité, Florence n'a pas à soulever toutes ces montagnes pour transmettre à ses élèves le goût d'apprendre et l'envie de réussir.



AD

Durée : 1h45.

Protéger ses libertés



Guide de survie des aventuriers d'Internet

Non, Internet n'est pas qu'un environnement « hostile », mais mieux vaut assimiler de bonnes pratiques pour protéger sa vie privée et défendre ses libertés. En partenariat avec la Ligue des droits de l'homme, l'association Cecil (centre d'étude sur la citoyenneté, l'informatisation et les libertés) a publié un guide de 68 pages comprenant 12 fiches pratiques. Objectifs : être sensibilisé aux différents risques (publicités ciblées, IP-Tracking, autocensure...) ; améliorer sa maîtrise des outils numériques courants (navigateur, mots de passe, cookies...) et inciter à l'adoption de mesures simples pour se protéger (antitraceurs, chiffrement, réseaux alternatifs).



Prix : 5,00 €
lececil.org

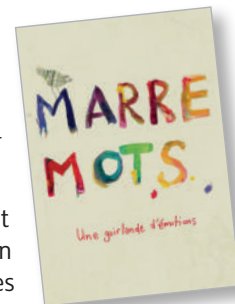
En tournée

Marre mots

Yoanna et Brice compose le duo Marre Mots. Ils ont affûté leurs instruments, lui sa guitare et elle son accordéon, pour mettre en musique les émotions des enfants : les peurs nocturnes, la colère, l'injustice, la joie aussi. Les mots sont directs et ne manquent pas de titiller la sincérité des adultes pour mieux dire les révoltes des enfants. Un univers puissant.

Une séance gratuite par mois à la Bellevilloise à Paris, et en tournée dans toute la France.

marremots.fr



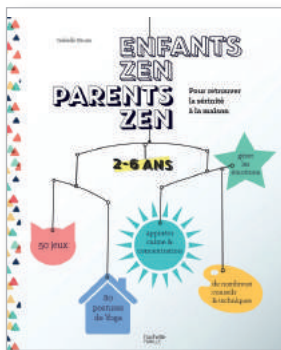
Des relations parents-enfants tout en douceur

Gérer les émotions des 2-6 ans



Enfants zen, parents zen

Garder son sang-froid en toutes circonstances avec ses enfants n'est pas une mince affaire. Isabelle Bruno, loin de placer les parents sur le banc des accusés, livre quelques conseils pour faire face à cette période peu évidente où l'enfant teste les limites. Les premiers chapitres donnent quelques clés de compréhension du tout-petit : l'évolution de son cerveau, ses émotions et sentiments. Les suivants proposent des techniques pour ramener le calme à la maison : respiration, sophrologie, pleine conscience, séances de yoga, de massages ou de Do-In. Qui ne tente rien...



Hachette famille, 19,95 euros.

Retrouver son intuition parentale



L'art d'apaiser son enfant

Il a du mal à s'endormir, il se vexe facilement, il a peur d'être seul, il doit surmonter un deuil... Pour surmonter quinze problèmes courants chez les 4-12 ans, la psychotérapeute et hypnothérapeute Lise Bartoli souffle aux oreilles des parents quelques exercices ludiques, des visualisations positives (l'aider à trouver la couleur qui le calme quand il est en colère par exemple) et des contes métaphoriques. Jour après jour, l'enfant apprendra à lâcher prise et à reprendre confiance en lui.

Ed. Payot Rivages, 16,50 euros.



L'esprit calme et tranquille

Qu'est-ce que la « pleine conscience » ? « C'est être attentif à ce qui se passe dans le moment présent, avec bienveillance et curiosité, avant de choisir comment agir ». La psychothérapeute Carla Naumburg décrit dans cet ouvrage comment appliquée au quotidien, cette pratique peut aider parents et enfants à gérer les situations d'affrontement. Les dernières pages intitulées « Le coffre à jouets de la pleine conscience » listent une série de jeux, activités simples et méditations pour faire face au stress.



Editions idea, 16,50 euros.

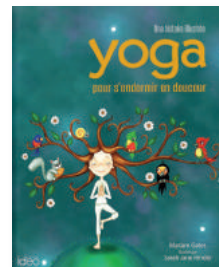
Histoires illustrées



Yoga

Voici deux albums pour enfants qui n'en sont pas vraiment. Car les enfants devront suivre les images en mouvements. Dans ces deux ouvrages, pour s'endormir et se réveiller en douceur, l'idée est de pratiquer le yoga. Les petits sont invités à imiter le soleil qui se couche en tendant les bras vers le sol, à se recroqueviller comme l'écureuil, ou à jouer les chiens espiègles pour s'étirer. Chaque position de yoga s'inspire de l'histoire qui est racontée. Un seul objectif : la tranquillité.

De Mariam Gates, illustré par Sarah Jane Hinder. Editions idea, 9,90 euros.

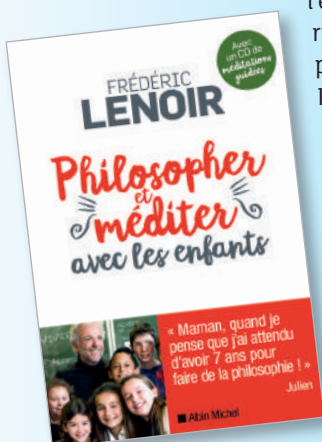


De la vertu du débat



Philosopher et méditer avec les enfants

Quelle est la différence entre croire et savoir ? Vaut-il mieux être mortel ou immortel ? Qu'est-ce que le bonheur ? Ce livre raconte l'expérience menée par le philosophe Frédéric Lenoir auprès d'une dizaine d'écoles primaires à travers le monde francophone. Pendant un an, il a mené des ateliers méditation-philosophie avec des enfants de 7 à 10 ans sur dix thèmes existentiels : l'amour, la justice, le respect, la liberté... Il rend compte aujourd'hui de leur extraordinaire capacité à philosopher, explique comment ils ont appris les règles du débat d'idées. L'ouvrage est accompagné d'un CD de méditation guidée, des exercices simples pour se concentrer.



Ed. Albin Michel, 19,90 euros.



Le jour où le bus est reparti sans elle

Alors que Clémentine s'est inscrite à un séminaire de méditation et que le groupe fait une halte en rase campagne, le bus repart sans elle. Elle se retrouve coincée dans une singulière épicerie, loin de tout... mais n'a jamais été aussi près de trouver ce qu'elle cherche : des réponses à ses doutes existentiels. Bertrand Escaich et Caroline Roque ont imaginé pour les éditions Bamboo



un projet inédit : un récit d'accomplissement personnel en bande dessinée. A l'arrivée, *Le jour où le bus est reparti sans elle* est un feel good book, littéralement un livre qui fait du bien, qui aide à trouver des ressources pour appréhender autrement la vie et ses difficultés.

Bamboo édition, 15,90 euros.

Musée de la mémoire et de la création textile



La Manufacture de Roubaix

Installée sur le site de l'ancien tissage Craye, spécialisé depuis 1914 dans le tissu d'ameublement, la Manufacture de Roubaix est un musée dédié à la mémoire et à la création textile. En une heure ou plus, le visiteur est invité à comprendre comment de la laine et autres fibres naissent le fil, puis le tissu. Au son des machines, il découvre également l'évolution du tissage du Moyen Âge à nos jours : des métiers à tisser actionnés à la main aux machines perfectionnées et assistées par ordinateur aujourd'hui. Et pour saisir quelles étaient les conditions de travail des ouvriers du textile, il suffit d'écouter leurs témoignages : tisserands, bobineuses ou créatrices textiles racontent les ambiances de l'usine et les moments forts de leur carrière.

Entrée gratuite pour tous le premier dimanche du mois.

lamanufacture-roubaix.com



Angoulême



Bande dessinée et politique

Jusqu'au 31 décembre, à travers trois expositions inaugurées le 25 octobre 2016, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême explore les mondes de la caricature, de la communication politique et de la mémoire populaire. Après le terrible attentat du 7 janvier 2015 qui a décimé la rédaction de *Charlie Hebdo*, l'exposition « Suivre Charlie » réinterroge les notions de laïcité, liberté d'expression, et de droit à l'humour et à la caricature dans le monde d'aujourd'hui. A travers une série didactique de vingt panneaux, l'histoire du journal satirique est retracée, les dispositions propres à la loi française sont rappelées. Autres espaces dans lesquels flâner : une exposition consacrée aux affiches politiques illustrées, instrument de propagande majeur après la Grande Guerre ; et les « Portraits debouts » de l'artiste lillois Frédéric Logez.

citebd.org



Jusqu'au 19 juin 2017 à Paris



Espèces d'ours !

Grand panda, ours à collier, ours lippu, ours blanc, ours à lunettes... Au total, huit espèces d'ours peuplent actuellement la Terre. Le Muséum national d'histoire naturelle propose jusqu'au 19 juin prochain d'approcher un peu plus près ces animaux sauvages qui fascinent les enfants pour en comprendre les caractéristiques biologiques, leur histoire évolutive et leurs relations avec les hommes. Bien sûr, une dernière partie évoque aussi les menaces qui pèsent sur eux et les enjeux liés à leur conservation. Dans l'espace Anim'ours, des ateliers ont été conçus pour les enfants : l'histoire de Tina et les ours leur sera racontée à l'aide d'un Kamishibai ; un dessinateur naturaliste aidera les plus de 10 ans à croquer un ours dans les bonnes proportions ; un jeu de questions-réponses permettra de jouer en famille et d'aborder la question de l'ours brun des Pyrénées...

especiesdours.fr



A Bourges



Entropia au centre d'art le Transpalette

Après dix-huit mois de travaux, le centre d'art le Transpalette, implanté depuis 1998 sur la friche culturelle l'Antre-peaux à Bourges, a rouvert ses portes et a conservé sa vocation : être un lieu d'expérimentation pour un art engagé, explorant les pratiques artistiques identitaires. Son exposition inaugurale, intitulée Entropia, qui sera présentée jusqu'au 8 janvier 2017, présentera les dernières productions de l'artiste SMITH, de Art Orienté Objet (AOO) et celles du collectif Quimera Rosa. Les visiteurs y croiseront les sculptures de deux corps s'interpénétrant, des plantes phosphorescentes en verre radioactif, des documents sur la conquête spatiale soviétique, des photographies d'êtres transformés en spectres.

emmetrop.fr



© Blaise Acton

A l'affiche



Wallace et Gromit : les Inventuriers

Depuis le 23 novembre, Wallace et Gromit sont de retour dans les salles avec d'anciens épisodes remasterisés : *Le mauvais pantalon* et *L'étrange excursion*. Dans le premier, afin de pouvoir payer toutes ses factures, Wallace décide de louer une des chambres de sa maison, en l'occurrence celle de Gromit. Le nouveau locataire, un étrange pingouin, va s'avérer être peu recommandable. Dans le second, à cours de fromage, Wallace et Gromit entreprennent un voyage sur la lune où le fromage prolifère. C'est un plaisir de découvrir ou redécouvrir les aventures de ces deux compères en pâte à modeler complètement farfelus et so british. Un plaisir dès 5 ans et bien entendu, pour les plus grands aussi.



La passion de l'image

Son rôle est de trouver des images en réponse à une demande précise : illustrer un article, préparer une exposition... Mais selon les secteurs d'activité, le métier d'iconographe recouvre des missions plus larges.

Audrey Diguët a 30 ans, une appétence pour l'image qu'elle cultive depuis toujours et, déjà, un beau parcours derrière elle. « Après un passage au service de documentation du ministère de l'Éducation nationale, j'ai travaillé au sein de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), puis j'ai passé un peu plus d'un an au service photo du magazine *Auto Plus*. J'ai ensuite intégré le CNRS¹, il y a cinq ans, en tant que documentaliste-iconographe », raconte-t-elle. Des expériences hétéroclites qui lui ont permis d'appréhender le métier dans toutes ses dimensions. Car, en effet, si l'iconographie au sens pur (circonscrit à la recherche d'images) se pratique essentiellement dans la presse, le métier recouvre bien souvent, aujourd'hui, une réalité plus large.

Selon une enquête² menée par l'Association nationale des iconographes (ANI), en 2013, auprès de 235 personnes, les professionnels exercent aujourd'hui dans différents secteurs (31 % dans la presse, 18 % en institution, 15 % dans l'édition, 14 % en agence photo) et leurs tâches sont diverses. « A mon poste actuel, j'interviens à toutes les étapes de la chaîne de gestion des images, confirme Audrey. Mes missions s'articulent autour de la production d'images (l'organisation, par exemple, d'un reportage photo via la mise en relation d'un photographe et d'un laboratoire du CNRS), la sélection et la gestion des images au sens documentaire (à savoir l'intégration dans une base de données, la légende d'images et l'indexation par mots-clés), la recherche d'images au sens strict, mais aussi la diffusion des images (la réponse, au même titre qu'une agence, à des commandes extérieures) et l'éditorialisation (la création, par exemple, de diaporamas pour le compte du journal du CNRS). »



Pour nourrir sa culture visuelle, l'iconographe doit être à l'affût des reportages photo, des festivals, des expositions autour de l'image.

© François Delebecque

Des profils et des parcours variés

Une variété qui se retrouve aussi dans le parcours des professionnels. Toujours selon l'enquête menée par l'ANI, moins de la moitié des professionnels sont issus des secteurs de l'image et de l'art. Audrey, elle, comme environ 28 % de ses confrères, « vient » de la documentation : elle possède un DUT en documentation d'entreprise, une licence professionnelle « Image fixe, image animée et son » et une maîtrise d'ingénierie documentaire. Les autres professionnels ont suivi des parcours divers : histoire, lettres modernes, langues étrangères, communication, etc.

« Même s'il existe quelques formations spécifiques (comme celle dispensée au sein de l'EMI-CFD³ par exemple), il n'y a pas de voie royale ou de cursus parfait pour parvenir au métier, précise la professionnelle. On croise des gens issus de l'histoire de l'art, mais aussi, par exemple, des photographes professionnels qui se reconvertissent dans l'iconographie ». Car, chose étonnante, 40 % des personnes interrogées par l'ANI n'ont suivi aucune formation en iconographie !

Attention néanmoins, si le métier peut bel et bien s'apprendre sur le tas, il nécessite des compétences précises et pointues. « Une bonne culture visuelle est indispensable, note Audrey. Elle s'acquiert en étant à l'affût des reportages photo, des festivals, des expos autour de l'image et permet d'être force de proposition le cas échéant. »

Autre qualité requise : la réactivité. « L'écrit prime encore sur l'image, remarque la professionnelle. C'est pourquoi l'iconographe est souvent encore en bout de chaîne et doit répondre à des demandes dans des délais très serrés ». Enfin, et c'est primordial, l'iconographe est garant du respect du droit quant à l'utilisation des images. Une dimension juridique « fondamentale, remarque Audrey, à l'heure où Internet donne l'illusion que l'on peut piocher et utiliser des images sans se soucier de leur auteur ».

Emilie Gilmer

(1) www.cnrs.fr/cnrs-images/
 (2) Plus d'informations sur www.ani-asso.fr
 (3) L'école des métiers de l'information (www.emi-cfd.com)

Les aménagements possibles à l'école

Plâtre, béquilles, points de suture...

Le retour à l'école d'un enfant provisoirement malade ou plâtré soulève parfois des difficultés d'accueil et d'aménagement pour que la scolarité de l'élève puisse se poursuivre normalement. A quoi peut-on prétendre ?

« **J'**ai eu l'impression que tout repose sur le bon vouloir et la sensibilité de l'équipe. Pour mon fils, qui s'est cassé le bras à 5 ans et a dû porter un plâtre trois mois, l'enseignante a été super, en lui proposant des jeux calmes, en suscitant l'envie chez les autres enfants de rester avec lui en classe aux récrés et de l'aider à porter son cartable..., témoigne Anne, mère de deux enfants. Mais, c'est vrai que j'ai été étonnée qu'il faille solliciter, pour la cantine, une autorisation à la mairie, qui elle-même était soumise à l'accord du personnel municipal. Il y avait comme un flou sur les questions de responsabilités, sur ce que le personnel pouvait, devait faire ou ne pas faire ».

Des dispositifs hors école

Si le retour à l'école n'est pas autorisé par le médecin et que la période d'arrêt dépasse deux semaines, les familles peuvent activer les services d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD), dispositifs gratuits mis en place par l'Education nationale depuis 1998. Ils permettent à l'élève (de l'élémentaire au lycée), de recevoir chez lui des apprentissages scolaires fondamentaux dispensés par des enseignants volontaires. La Direction générale de l'enseignement scolaire travaille sur une évolution des textes, afin de mieux prendre en compte les besoins des élèves malades, notamment grâce à des partenariats avec des associations.

Une école inclusive pour tous

Le retour d'un enfant en classe, porteur de plâtre, de béquilles, d'une attelle ou ayant des points de suture ne va pas sans soulever des difficultés. En effet, certains parents se heurtent parfois à des réticences du personnel éducatif ou municipal. La loi pour la refondation de l'école de juillet 2013 indique pourtant bel et bien que « le service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction ».

Plus spécifiquement, le ministère de l'Education nationale, contacté sur cette question, met en avant la « continuité du service public » qui se doit d'être assurée et précise que « quantité d'établissements accueillent ainsi au quotidien un certain nombre d'enfants plâtrés ». Avec une nuance : si le certificat médical délivré pour une reprise des cours est nécessaire, il « atteste uniquement que l'état médical de l'enfant est compatible avec la reprise de l'école, mais le médecin n'a pas pouvoir sur l'action du chef d'établissement ».

En tout état de cause, si des blocages persistent, les parents, peuvent dès lors saisir l'inspecteur de l'Education nationale (IEN) ou le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), pour faire valoir les droits de leur enfant.

Un dialogue nécessaire

Si réglementairement, les aides humaines ne sont pas prévues pour ce qui relève d'un handicap qualifié de « léger » ou de temporaire, sur le terrain, des aménagements sont généralement mis en œuvre dans le cadre d'un dialogue entre les parents et le chef d'établissement. Il permet de formaliser des adaptations d'emploi du temps,



En concertation avec le chef d'établissement, l'accès aux bâtiments peut être facilité temporairement pour aider les élèves.

d'accès au bâtiment ou à la classe, notamment si elle est à l'étage, de soulever des questions pratiques : l'enfant restera-t-il en classe pendant la récré ? Qui le surveillera ? Où ira-t-il pendant les heures de sport ? Qui se chargera de l'accompagner aux toilettes ? Qu'est-il prévu en cas de sorties scolaires ?...

Dans les cas plus complexes (suivi d'un traitement médical, protocole en cas d'urgence...), un PAI (projet d'accueil individualisé) peut être rédigé sur demande de la famille.

Marianne Peyri

Concocter un **plan d'attaque** pour tirer profit de sa visite

Destinés à aider les lycéens à faire leur choix de formation, les salons d'orientation se révèlent une mine d'informations... à condition de préparer sa visite en amont et, sur place, de cibler ses rencontres et ses questions.

La foule, des centaines d'exposants et de conférences... les salons d'orientation peuvent vite faire perdre le sens de l'orientation ! Mieux vaut les aborder en s'y préparant en amont. « Avant la visite, il est important que le jeune fasse un point sur ses centres d'intérêts, ses envies de formations, de temps d'études, de métiers ou de carrières... Il ne s'agit pas forcément d'avoir une idée très précise, mais de faire émerger des premières pistes », conseille ainsi Karine Jacov, directrice des événements du groupe AEF, co-organisateur avec l'Onisep du salon « Admission Postbac »¹, qui se tiendra les 6 et 7 janvier 2017 à Paris. En consultant au préalable le site du salon, on peut d'ores et déjà cibler 3 à 5 stands à visiter en priorité et repérer les conférences les plus adéquates. « En se laissant toujours bien sûr la possibilité d'élargir ses recherches sur place ; le salon étant là aussi pour donner des idées ».

La vraie plus-value : poser des questions

Une fois sur place, l'enjeu est d'arriver à recueillir le maximum d'informations « activables ». Inutile de faire une razzia sur les brochures, la vraie plus-value d'un salon est la possibilité de dialoguer avec les directeurs d'écoles, professeurs et étudiants présents sur les stands, sans se restreindre sur les questions : En quoi consiste la formation, son coût, sa durée,

quelles sont les qualités requises pour s'y inscrire, les critères de sélection, les stages professionnels prévus, les débouchés, les passerelles possibles... ? Leur diplôme est-il reconnu par l'Etat ? Peut-on s'inscrire sur APB ?... Ces échanges sont le meilleur moyen d'obtenir des renseignements précis, voire « off » ou personnalisés en fonction des attentes de chacun. Tout un tas d'informations qui ne sont ni dans les brochures, ni sur les sites internet. « Autre question incontournable : ne pas oublier de demander la date des Journées portes ouvertes de l'établissement, qui permettront ensuite d'approfondir et de sentir l'air de l'établissement », pointe Karine Jacov.

Consulter un conseiller pour les plus incertains

Si son enfant n'a cependant qu'une idée très floue de ses envies de formation et ne sait quels stands consulter, la première étape – en arrivant tôt de préférence pour ne pas trop attendre – est alors de suivre un entretien avec un COP, un conseiller d'orientation-psychologue. « Ce temps d'interaction permet au jeune d'identifier des premières idées, de soulever des questions, de planter des premières graines... », décrit Karine Jacov, qui conseille par ailleurs aux parents de rester en retrait pour laisser au jeune la possibilité d'exprimer le plus personnellement ses envies. « Il faut être attentif à ne pas faire écran, à accompagner mais sans pour autant se substituer à l'enfant, ni, sur les stands d'ailleurs, en posant toutes les questions à sa place ».

Rien de tel qu'un échange de vive voix sur la formation que votre enfant convoite.



© Groupe AEF / Xavier Curtat

Ne pas dramatiser

Ces salons sont aussi une bonne occasion pour les parents de mieux saisir comment s'organise de façon globale l'enseignement supérieur entre universités, prépas, IUT, BTS... « Cette organisation a énormément changé et ne ressemble plus à celle de leur génération, d'où la nécessité d'être curieux. Il existe notamment aujourd'hui de nombreuses passerelles entre les filières et les écoles », ajoute Karine Jacov. Un élément crucial à comprendre pour ne pas « surcharger » les choix qui seront posés sur APB. « Pour nombre de parents, on constate que ce sujet de l'orientation est très anxiogène, mais il est important de comprendre qu'on ne rate pas sa vie sur une question d'orientation, que celle-ci est avant tout un cheminement, une succession d'étapes. Inutile, donc, lors de la visite d'un salon, de trop dramatiser ».

Marianne Peyri

(1) admission-postbacidf.fr - La FCPE est partenaire du salon.

Une aide pour mieux communiquer en famille

Quand **la musique** renforce les liens

Qu'on l'écoute ou qu'on la pratique, la musique tisse des attaches invisibles au sein du foyer et à travers les générations. Une sorte de mélodie du bonheur, souvent plus importante qu'il n'y paraît.

Il y a les berceuses que l'on fredonne chaque soir, les chansons qui nous accompagnent en voiture, il y a la mélodie qui marque un moment important de notre vie, le chanteur préféré de maman, l'air autour duquel on se retrouve à l'issue d'un repas de famille ou le « quatre-mains » que l'on joue avec son frère devant la famille éblouie... Autant de moments-clés, de rituels autour de la musique, qui rapprochent les êtres. Dans une thèse intitulée « Le lien socio-musical : une histoire de famille ? », datée de 2013, Typhaine Pinville, docteure en musicologie, en a fait le constat : « J'ai observé que, bien souvent, la musique renforce la filiation et consolide les attaches entre générations, et ce au-delà des critères sociaux, note-t-elle. Bien sûr, quand il s'agit de pratique musicale, on ne peut pas en faire abstraction : la pratique de la musique coûte cher, il faut une certaine aisance pour acheter (ou même louer) un instrument, habiter au "bon" endroit pour avoir accès à telle école ou tel conservatoire.

Néanmoins, dans certaines familles, la place de la musique est tellement forte qu'elle dépasse cette dimension économique. Je pense à une famille plutôt modeste, issue du nord de la France, où tous les garçons, depuis plusieurs générations, pratiquent un instrument à vent au sein d'une harmonie. Je pense aussi à une famille d'origine espagnole, marquée par des épisodes douloureux, qui s'est toujours retrouvée autour du chant, notamment les chansons d'enfance de la grand-mère, et où tous les petits-enfants, aujourd'hui, sont devenus musiciens... ».



La musique serait donc, bien souvent, « une affaire de famille ».

La musique en héritage

La musique serait donc, bien souvent, « une affaire de famille ». Avec, lorsqu'on y regarde de plus près, quelques modes de transmissions identifiables, comme en témoigne l'enquête de Typhaine Pinville. « Le premier concerne toutes les discussions familiales, tous les échanges que l'on peut avoir autour de la musique, souvent au moment des repas (« qu'est-ce que tu écoutes en ce moment ? », « connais-tu telle musique ? »), indique l'experte. Il y a ensuite la transmission par la pratique, le « faire ensemble », quand un parent, un des grands-parents ou un autre membre de la fratrie, jouent déjà d'un instrument. » Pascale, 52 ans, mère de cinq enfants âgés de 10 à 26 ans, raconte : « A l'origine, c'est

une amie de mon aînée qui lui a suggéré la musique. Puis, une fois qu'elle s'y est mise, mes autres enfants ont suivi ! » Résultat, aujourd'hui, tout le monde (ou presque) est musicien : « Ma fille aînée est devenue ingénieur du son, et mes deux derniers jouent respectivement du saxophone et de la guitare. »

Enfin, comme le remarque Typhaine Pinville, la musique se transmet aussi « par l'objet » ; à savoir le violon que l'on se confie de génération en génération, ou bien le CD des Stones ou de Mozart, qui va déclencher un attrait, une curiosité ou, pourquoi pas... une vocation ! « Ce qui est clair, c'est que le rôle de la famille est déterminant dans le souhait de pratiquer la musique, mais aussi dans l'envie de poursuivre cette

pratique, remarque l'experte. Via l'encouragement quotidien, le soutien lors des examens et des auditions. » Avec des bénéfices en termes d'épanouissement personnel que les parents ne manquent pas d'observer, à l'instar de Pascale : « J'ai vu ma quatrième fille "sortir de sa coquille" grâce à la musique. Quant à mon garçon, ça l'a beaucoup apaisé... ».

Une école de tolérance

Car, ce n'est plus à prouver : la musique est un puissant levier pour le développement intellectuel et affectif. « Elle est indispensable, car complémentaire de la parole, note Edith Lecourt, psychanalyste et musicothérapeute (auteure de *La musicothérapie*, éd Eyrolles). Elle dépasse les mots, nous donne un accès direct à nos émotions. » Mais au-delà de ce qu'elle apporte à chacun, la musique offre aussi (et surtout), un moyen d'améliorer nos relations avec les autres ! « Là encore, elle se distingue car elle permet une communication simultanée (plusieurs voix à la fois), explique-t-elle. En effet, lorsque l'on chante ou que l'on joue ensemble de la musique, on communique à un autre niveau que celui de la parole, ce qui permet de se découvrir différemment. » Une caractéristique utile en cas de conflit intra-familial...

« En musicothérapie familiale, par exemple, nous proposons à toute la famille de s'exprimer à partir de sons et/ou d'instruments, précise la professionnelle. Le sonore devient alors un autre

mode de relations : parents et enfants se trouvent au même niveau et des échanges nouveaux adviennent, qui n'avaient jamais eu lieu auparavant. » Pratiquer la musique ensemble aurait donc des vertus. Tout comme... l'écouter ensemble ! « Une musique est riche de toutes sortes d'évocations, il n'y a pas de vrai ou de faux, rappelle la professionnelle. Aussi, une écoute commune est une invitation à accepter que l'autre ressent des émotions différentes des nôtres. En cela, la musique est une véritable école de tolérance. » A condition, bien entendu, qu'aucune « dictature » musicale n'ait cours au sein du foyer... « Lorsqu'on impose de n'écouter que du classique ou du rock, à l'exclusion de tout autre style, la musique devient un enfermement et toute possibilité de communication s'évanouit », remarque Edith Lecourt.

Fredonner, siffloter, rythmer...

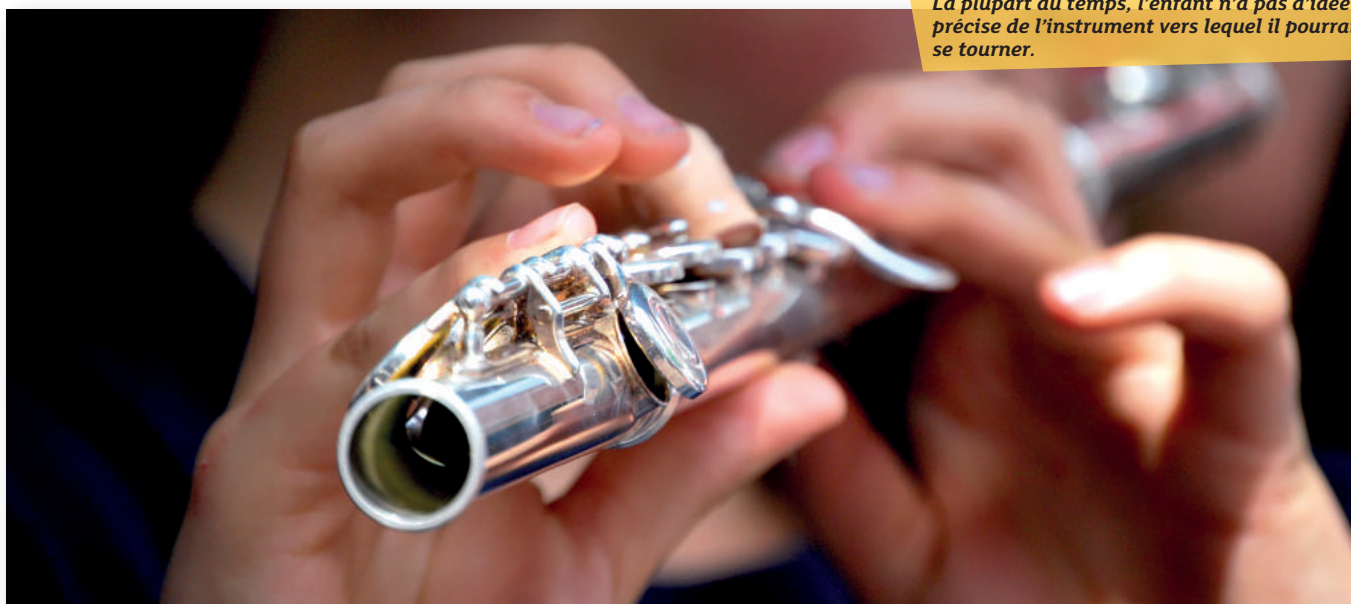
Autre « écueil » : la sacralisation de la musique, considérée parfois comme inatteignable... « Il faut que la musique parte de la vie quotidienne, plaide Edith Lecourt. Dès ces premiers mois, le bébé gazouille et produit une musique naturelle spontanée. Il suffit de l'encourager dans cette voie : fredonner, chantonner, siffloter, émettre des sons et des rythmes agréables. » Sachez-le donc : plus vous offrez à votre enfant un environnement riche en sons – c'est-à-dire un environnement différencié, où l'on peut entendre des silences, des bruits et des musiques variées – plus

la musique a des chances de cheminer en lui... « Les ateliers d'éveil musical, qui font un tabac depuis plusieurs années, ne proposent pas autre chose », remarque Edith Lecourt. Sorte d'encouragement à explorer l'univers sonore, cette formule (devenue un phénomène de mode) revêt néanmoins un autre avantage : celui de permettre aux enfants de découvrir un large choix d'instruments.

« Il arrive qu'un enfant ait un coup de cœur à l'occasion d'un concert, mais la plupart du temps, il n'a pas d'idée précise de l'instrument vers lequel il pourrait se tourner. » Une séance de « rencontre avec les instruments » permet alors de dévoiler une identité sonore déjà présente, qui se matérialise par une attirance vers les percussions, les cordes ou les cuivres... Et pas d'affolement si tout cela vole en éclat au moment de l'adolescence ! « Souvent la musique est un moyen pour l'adolescent d'affirmer sa personnalité, et de se différencier », remarque l'experte. En envoyant parfois valser des années de pratique musicale, ou en optant pour des goûts musicaux, à l'opposé de ceux des parents. « Surtout, n'entrez pas en conflit avec votre enfant à cause de la musique, recommande Edith Lecourt. Et laissez-le se différencier, sans chercher à le rejoindre. » Rien de pire que des parents qui se mettent à écouter du R'n'B pour être dans le coup... Gare aux fausses notes !

Emilie Gilmer

La plupart du temps, l'enfant n'a pas d'idée précise de l'instrument vers lequel il pourrait se tourner.



Le chiffre

60%

Interrogés sur les critères qui les influencent le plus pour l'orientation de leurs enfants, les parents donnent clairement la priorité à l'emploi. Les débouchés et perspectives d'embauche sont cités par 60 % des parents, devant l'épanouissement personnel (43 %), la rémunération attendue (21 %), ou encore le statut social qui en découle (8 %).

Source : Enquête Ifop/L'Etudiant auprès d'un échantillon de 603 parents d'élèves.

Outils pédagogiques en ligne



Sciences et interdisciplinarité

Pour valoriser les métiers scientifiques, l'Onisep vient de lancer un site particulièrement intéressant à destination des enseignants : onisep.fr/pro2science. L'idée est simple : explorer une série d'objets porteurs d'innovation (casque de réalité virtuelle, imprimante 3D, lampe à fibre optique...), et établir des liens entre les disciplines. In fine, les élèves découvrent le monde économique et professionnel, ce qui s'inscrit dans le parcours Avenir. Par exemple, en découvrant le fonctionnement d'une tablette tactile, les collégiens sont amenés à réfléchir aux répercussions sociétales et environnementales de leur généralisation. Au total, 12 séquences pédagogiques sont mises à disposition.



Enquête



Parcours à l'école primaire des élèves en situation de handicap

Des enfants en situation de handicap nés en 2015 ont été suivis depuis la rentrée 2013, pour que puisse émerger une photographie de leur parcours scolaire. De cette étude menée par le service statistique du ministère de l'Éducation nationale ressort que si la plupart des élèves de dix ans entrent en CM2, moins d'un élève en situation de handicap sur quatre parvient à ce niveau à cet âge. A six ans, 6 sur 10 entraînent pourtant en CP. Les parcours des enfants dépendent aussi du contexte social dans lequel ils vivent : les enfants de milieux très favorisés parviennent en CM2 « à l'heure » plus souvent que ceux de milieux défavorisés (39 % contre 15 %) ; ces derniers sont plus souvent scolarisés en CLIS* (45 % contre 23 %).

*Classe pour l'inclusion scolaire.

Note d'information n°26 de la DEPP, octobre 2016.

obs-presse-lyceenne.org



Un nouveau site et une nouvelle brochure

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne, fondé en 1998 et dont la FCPE est membre, a pour but de créer, par le dialogue et l'information réciproque entre les acteurs de la communauté éducative, les conditions d'un climat de confiance favorable au développement d'une presse lycéenne, libre et responsable. En cette rentrée, le site a fait peau neuve. Et une nouvelle brochure a été publiée, spécialement dédiée aux journaux lycéens en ligne. Ceux-ci font l'objet d'une législation spécifique et complexe que l'Observatoire a tâché de vulgariser. Au sommaire : quels droits au sein d'un journal en ligne ; suis-je responsable de mes écrits ? ; puis-je reproduire les productions des autres ?...



Du 20 au 25 mars 2017



28^e Semaine de la presse et des médias dans l'école®

Dans le flux d'informations diffusées aujourd'hui, pas toujours facile pour les élèves de démêler le vrai du faux, notamment sur



le web. C'est pourquoi la 28^e Semaine de la presse et des médias dans l'école® aura pour deux ans le thème : « D'où vient l'info ? ». Les élèves, entourés de leurs enseignants, seront amenés à analyser la façon dont les journalistes exercent leur métier, apprendront à mieux décrypter les contenus et à retrouver leurs sources. Comme chaque année, la FCPE participera à l'opération en offrant des exemplaires de la *Revue des parents*.

clemi.fr

Remplacements



La FCPE ne veut plus de jours perdus pour les élèves !

En avril dernier, la FCPE a une nouvelle fois dénoncé le non-remplacement des enseignants absents via sa plateforme Ouyapacours. Suite à cette forte mobilisation des parents d'élèves, le ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a présenté le 18 octobre sept mesures pour améliorer la situation : des indicateurs publics actualisés chaque année sur les heures perdues pour les élèves ; une meilleure information des parents, un renforcement des viviers de remplaçants, des protocoles de remplacement réactivés pour les absences de courte durée... Pour la FCPE, l'ensemble de ces mesures va dans le sens de l'égalité entre tous les élèves, mais ne doit pas rester lettre morte.



Etablissements du second degré

Sanctions disciplinaires : 6 grands principes à respecter

Dans un établissement scolaire, les règles imposent des obligations et confèrent des droits et garanties. Quand une procédure disciplinaire s'avère nécessaire, elle doit être engagée dans le respect des principes généraux du droit.



David Lory

texte juridique

Circulaire du 27 juillet 2014 publiée au *Bulletin officiel* du 29 mai 2014

Application de la règle, mesures de prévention et sanctions

Tout l'objet de cette circulaire est d'inscrire les procédures disciplinaires en vigueur dans les établissements scolaires du second degré dans une perspective nouvelle : celle de la prévention. S'il est évident que les établissements scolaires doivent prendre les mesures appropriées afin de sanctionner les actes et comportements contraires au règlement intérieur et au bon climat scolaire, ils doivent mettre en œuvre une politique de prévention impliquant la communauté éducative (personnels, élèves, parents) qui puisse limiter la nécessité de recourir aux sanctions les plus graves. Le texte insiste donc sur le fait que « la sanction n'a une portée éducative que si elle est expliquée et si son exécution est accompagnée, ce que favorisent la mesure de responsabilisation et la possibilité de prononcer une sanction avec sursis ». Dans ce cadre, le rôle de la commission éducative est essentielle. Cette instance a notamment pour mission de proposer au chef d'établissement des réponses éducatives, et d'assurer le suivi de l'application des mesures de prévention, et d'accompagnement. Celles-ci seront notamment indispensables en cas d'exclusions, afin que la continuité des apprentissages soit assurée et que cette interruption de scolarité ne soit pas synonyme de désœuvrement pour l'élève. Cette continuité pédagogique permet de prévenir tout risque d'échec scolaire et d'aggravation d'une situation difficile pour l'élève et sa famille.

Apprendre aux élèves à prendre soin d'eux

Mis en place par la loi pour la refondation de l'école, le parcours éducatif de santé est aujourd'hui développé dans chaque établissement, de la maternelle au lycée. Exemple du collège Les Gayeulles, à Rennes, qui a initié il y a déjà plusieurs années un projet fort et original.

Toutes les études le démontrent : non seulement les inégalités en matière de santé s'installent très tôt dans la vie des enfants, mais la santé au sens large (dans ses dimensions physique, psychique, sociale, environnementale) a une influence déterminante sur la réussite scolaire. Au collège les Gayeulles, à Rennes, ce constat n'est pas resté lettre morte, puisque cela fait déjà plusieurs années que l'établissement planche sur le sujet.

« Nos missions en matière de santé sont complexes et multiples, rappelle Agnès Hémon, la principale de l'établissement. Cela va de la lutte contre la malbouffe à la prévention des conduites à risques, en passant par la formation aux premiers secours et l'éducation à la vie affective et sexuelle... Or, lorsqu'on propose une intervention ponctuelle sur un sujet, la durée d'impact dans l'esprit des élèves est très réduite, dix à quinze jours maximum. Aussi, plutôt que de multiplier ce genre d'actions, nous avons choisi d'aider les élèves à devenir pleinement acteurs de leur santé, en axant nos efforts sur le développement des compétences psycho-sociales, telles qu'elles sont définies par l'OMS*. Par exemple : « savoir gérer son stress et ses émotions », « savoir résoudre les

problèmes et prendre des décisions » ou « avoir une pensée créative et critique » ». Car, pour la professionnelle, la vertu de ces compétences est une évidence. « Plus un élève est habile pour aller chercher une information, se tourner vers les bons interlocuteurs et/ou exercer son sens critique, plus on a de chance que la conduite vertueuse qu'il développe en matière de santé soit solide et durable. »

Un travail collaboratif avec les parents

Concrètement, comment ça marche ? « Le travail de réflexion a été mené au niveau de notre comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et de notre conseil pédagogique, indique Agnès Hémon. Ces instances incluent non seulement les personnels d'éducation et de santé de l'établissement, mais aussi des représentants des parents d'élèves, dont la présence est primordiale compte tenu de leur connaissance pointue des problématiques des élèves ». L'établissement s'est alors saisi de deux outils instaurés par la réforme du collège – l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) – pour mettre en œuvre son projet. En classe de 6^e, par exemple, avec un AP baptisé « estime de soi » et « relation à soi et

Parmi les missions de l'école en matière de santé : apprendre à manger équilibré.



à l'autre » ou un AP « débats argumentés » où les élèves abordent les questions de sexisme ou de discrimination. Autre exemple : en classe de 3^e, avec des EPI autour de la lutte contre la « malbouffe » faisant intervenir à la fois les langues et les SVT (sciences et vie de la terre).

Mais ce n'est pas tout, puisque, comme le préconise la circulaire ministérielle (lire l'encadré), le parcours éducatif de santé vise aussi à protéger les élèves, en leur offrant « l'environnement le plus favorable possible à leur santé et à leur bien-être ». « Cela passe par différents gestes au quotidien, remarque Agnès Hémon. Par exemple, la manière dont on les accueille chaque matin, le respect et la confiance qu'on leur témoigne, mais aussi le fait de veiller à la propreté des sanitaires ou à la qualité du self. » Une dimension qui implique, là encore, les parents d'élèves, qui ont la possibilité de faire « remonter » auprès de l'établissement les préoccupations de leurs enfants.

Education, prévention, protection

C'est l'un des quatre parcours initiés par la loi pour la refondation de l'école de 2013, avec le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours avenir et le parcours citoyen. Officiellement mis en œuvre à la rentrée 2016, il s'organise autour de trois axes : l'éducation à la santé (fondée sur le développement des compétences psychosociales), la prévention (conduites à risques, conduites addictives) et la protection de la santé.

Emilie Gilmer

* OMS : Organisation mondiale de la Santé

→ Faut-il unifier l'enseignement supérieur ?

Jean-Loup Salzman, président de la CPU

« Nous devons nous rapprocher des standards internationaux »



© CPU

Jean-Loup Salzman est président de la Conférence des présidents d'université.

La CPU souhaite-t-elle toujours la fin de la séparation entre l'université et les grandes écoles ?

Notre vision, c'est l'intégration dans un même ensemble avec l'université au centre d'un dispositif qui compterait en son sein des

écoles plus ou moins spécialisées. J'ai l'impression qu'aujourd'hui, nous allons plutôt dans ce sens. Depuis la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013, les écoles et les organismes de recherche se sont rapprochés au sein des communautés d'universités et établissements (Comue). Ils travaillent ensemble dans les régions pour avoir une carte unique des formations et pour mettre en œuvre des stratégies communes de recherche.

C'est avec les écoles d'ingénieurs que le rapprochement pose le moins de problèmes. Déjà un tiers des ingénieurs sont formés par l'université. Il existe aussi des grandes écoles, comme l'Ecole des mines de Nancy, qui sont dans l'université. Et les négociations sont en cours afin, par exemple, de poursuivre l'intégration de Polytechnique et de CentraleSupélec dans l'université de Paris-Saclay.

Pourquoi cette intégration est-elle indispensable ?

Parce que la France n'est pas du tout dans un système international où les études supérieures sont irriguées par la recherche et où les carrières des cadres du pays passent par l'université, donc par un adossement à la recherche. Dans les autres pays, que ce soit dans les administrations ou dans les entreprises, les cadres ont une démarche appuyée sur la recherche qui leur permet d'innover et d'avancer beaucoup plus vite. En France, les

cadres de la fonction publique sont formés par l'ENA* où il n'y a pas de recherche.

Pensez-vous qu'il faille aller plus loin vers une unification de l'enseignement supérieur ?

Nous sommes partisans d'aller plus loin. Nous sommes par exemple pour que les classes préparatoires quittent les lycées et rejoignent les universités. Dans un premier temps, je suis pour le rapprochement avec les universités et pour faire en sorte qu'il y ait unicité des parcours entre les licences et les classes préparatoires. Ce serait un meilleur système pour les étudiants et pour les élèves des classes prépas qui auront un contact avec la recherche. Ils pourraient également bénéficier de certains services de haute qualité qu'offre l'université comme les bibliothèques – bien différentes de celles des lycées – ou les activités artistiques et sportives.

* ENA : Ecole nationale d'administration.

Eric Charbonnier, expert éducation auprès de l'OCDE

« Il faut rendre l'université plus attractive »

Selon l'OCDE, la séparation entre université et grandes écoles est une spécificité française. Faut-il unifier l'enseignement supérieur ?

Opposer université et grandes écoles, puis choisir une institution au détriment de l'autre, ce n'est pas la bonne stratégie. Il y a beaucoup de chantiers qui doivent être ouverts sur l'université notamment comment rendre les filières plus attractives, c'est-à-dire un peu plus professionnalisantes. Le chantier à ouvrir sur les grandes écoles est comment les rendre plus égalitaires car elles accueillent essentiellement des jeunes des milieux favorisés.

Selon vous, la dualité du système n'est pas un problème ?

Le problème est que dans la plupart des pays de l'OCDE, les formations les plus prestigieuses sont dans les universités alors qu'en France, les meilleurs élèves vont sou-

vent s'orienter vers les grandes écoles. De même, l'entreprise est plus intéressée par la seconde institution que par la première. Supprimer les grandes écoles, comme certains le proposent, serait assez dommageable quand on sait que 93% des gens qui sortent avec un diplôme de grandes écoles trouvent un emploi assez bien rémunéré.

Faut-il faire porter les efforts sur l'université ?

Les universités sont finalement assez lésées par rapport aux autres institutions. Si on regarde par exemple la sélection. Pour rentrer dans une grande école, dans une filière universitaire assez prestigieuse ou dans un IUT*, il y a une sélection qui n'existe pas dans les autres filières. Cela favorise une orientation par défaut vers les universités et crée beaucoup d'échec scolaire.

Il est clair aussi que l'université manque de moyens. Or, les entreprises participent

au financement des grandes écoles ou des IUT alors que les partenariats sont beaucoup moins nombreux avec l'université. Cela met en avant le fait que les filières

universitaires ne sont pas suffisamment attractives. Le premier diplôme universitaire, la licence, n'est pas valorisé sur le marché du travail.

Il faut réfléchir à son contenu, réfléchir aussi à leur mode de financement dans un monde plus internationalisé. Dans d'autres pays, les ressources disponibles augmentent alors qu'en France, on stagne depuis un grand nombre d'années.

* IUT : Institut universitaire de technologie.



Eric Charbonnier, expert auprès de l'OCDE, est responsable de PISA France.

Propos recueillis par Christian Villain

La ferme du collège Pierre Mendès-France à Paris

Un support pédagogique en forme de **jardin potager** !

Des légumes, des fruits et même quelques poules... l'association Veni Verdi a transformé en petite exploitation agricole les espaces verts d'un collège du 20^e arrondissement de Paris. Un bon outil pour organiser des EPI¹, créer du lien dans l'établissement et améliorer le climat scolaire.

« **C**e jardin est notre bouffée d'oxygène pour les élèves et pour une grande partie du personnel de l'établissement », se félicite Nathalie Couegnas, principale adjointe du collège Pierre Mendès-France. Ces 4500 m² cultivés, situés dans le 20^e arrondissement de Paris, sont le terrain idéal pour l'éducation à l'environnement. « Mais ils constituent aussi un support pédagogique dans de nombreux champs disciplinaires. Tous les professeurs ou presque auront d'ici quelques mois participé à un projet en rapport avec le jardin. Nous l'utilisons pour des EPI ainsi que pour les activités des classes Ulis et Segpa. Cela crée du lien. Nous disposons d'un projet commun visible qui embellit notre environnement. »

L'idée de « faire pousser des salades, des épinards, des oignons, des carottes » dans l'enceinte du collège a commencé à se concrétiser il y a deux ans lorsque la mairie de Paris a confié à l'association Veni Verdi la transformation des espaces verts en ferme urbaine. « Nous conservons une partie en pelouses, explique Simon Ronceray, ingénieur agronome. Ensuite nous exploitons une zone de maréchage et des espaces purement pédagogiques de démonstration avec des céréales ou des plantes aromatiques. Enfin, nous avons un poulailler avec cinq poules. »

Salarié de Veni Verdi, Simon Ronceray est le jardinier à plein temps de Pierre Mendès-France. Il bénéficie de l'aide des services techniques de l'établissement et de bénévoles de l'association. Un partenariat avec l'entreprise de jardinerie Truf-

faut permet d'obtenir des graines et des plantes à prix réduits, voire gratuitement. Une partie des fruits et légumes produits est donnée aux enfants et aux bénévoles, une autre est vendue dans le quartier. « Nous sommes présents sur des points de vente tous les jeudi soirs, précise Simon Ronceray. Une partie de la production est aussi livrée au restaurant associatif le Natema. » Un projet de vente directe sur l'établissement auprès des professeurs et parents est aussi à l'étude.

Une alternative à l'exclusion

« La perception du jardin diffère selon les enfants, constate la principale adjointe. Certains se montrent très intéressés par le jardinage et s'y impliquent pleinement. Pour d'autres, c'est le moyen de donner du sens aux apprentissages. Puis il y a ceux pour qui cela permet d'avoir une activité pratique, de sortir du cadre de la classe et d'être plus à l'aise avec l'environnement scolaire. »

Du côté des familles, « beaucoup de parents sont venus nous donner un coup de main, raconte Simon Ronceray. Ils sont d'ailleurs nombreux à faire confiance au projet puisque leurs enfants sont présents sur le jardin pour les activités périscolaires le mercredi après-midi ou le week-end. » L'amélioration du climat scolaire est au cœur des préoccupations. La petite exploitation agricole permet de proposer une alternative à l'exclusion temporaire notamment pour des élèves qui ont commis des dégradations ou des violences physiques. « Une convention signée avec Veni Verdi nous permet, en accord avec les parents, de sanctionner l'enfant par des



Travaux d'automne dans le jardin du collège avec Simon Ronceray, ingénieur agronome.

© Nathalie Couegnas

heures de travail dans le jardin, » explique Nathalie Couegnas. Une douzaine d'élèves de 4^e ou de 3^e ont été sanctionnés de cette façon. « Bien sûr, nous ne savons pas comment l'élève aurait évolué si nous avions pris une autre décision. » Ce qui est sûr c'est que 5 à 6 de ces enfants sont revenus par la suite travailler au jardin de façon volontaire alors qu'auparavant ils n'y allaient jamais. « Surtout au lieu de dire à l'élève sanctionné qu'il n'a plus rien à faire parmi nous, nous lui rappelons qu'il appartient bien à notre communauté scolaire. »

Christian Villain

(1) Enseignement pratique interdisciplinaire.

Marie-Castille Mention-Schaar, réalisatrice

En face d'un adolescent, il y a une sorte d'impuissance

Rencontre avec Marie-Castille Mention-Schaar, réalisatrice du film *Le Ciel attendra*, qui raconte comment des jeunes filles françaises décident du jour au lendemain de tout quitter pour partir en Syrie. Une radioscopie de l'adolescence et de cette soif d'absolu.

« L'adolescence est une période de tous les risques. Je suis en train de me plonger dans des épisodes de la Seconde Guerre mondiale sur la résistance, je lis des histoires de jeunes gens de 17, 18, 20 ans, qui s'engageaient dans la résistance de manière très inconsciente parfois, mais avec une fougue, un élan incroyable. Un univers très pur que j'essaie de disséquer. Peut-être parce que c'est important que les spectateurs, à travers mes films, n'oublient pas ça. Que l'on peut se révolter contre les injustices, que l'on peut garder ce regard bouillonnant sur le monde. C'est quelque chose qui est encore en nous, et qui nous rend capables du meilleur comme du pire, mais surtout du meilleur ».

L'adolescence : voilà ce qui touche au cœur Marie-Castille Mention-Schaar, la réalisatrice du film *Le Ciel attendra*. De ce nouveau long métrage, les critiques de cinéma ont surtout retenu la façon dont elle a ausculté les méthodes de recrutement développées par Daesh, mais ont finalement peu regardé son coup de foudre pour ces enfants en construction. Pourtant, ce nouveau tournage fait suite à deux réalisations qui déjà abordaient cette transition vers l'âge adulte : *Ma première fois* en 2012, et *Les Héritiers* en 2014. Dans chacun, par un angle différent, elle tente d'approcher cette période où la quête d'idéal est plus forte que tout.

« Quand j'étais adolescente, moi aussi, j'avais envie d'accomplir quelque chose. C'est ce qui m'a aidé à comprendre. Ces jeunes filles que j'ai rencontrées lors de la préparation m'ont beaucoup parlé, mais



L'adolescence, sujet de prédilection de Marie-Castille Mention-Schaar, déjà abordé en 2012 avec *Ma première fois*, et *Les Héritiers* en 2014.

pas de religion. Des discours très intimes, qui ressemblent à ceux de tous les jeunes : trouver un sens à leur vie. La radicalisation vient dans un deuxième temps. Le point de départ, c'est leur désir d'exister ». Une période fragile, où tout peut basculer. Et qui place les parents dans une situation de total désarroi.

Etre à l'écoute, dans le dialogue

Mère d'un garçon de 13 ans et d'une fille de 22 ans, Marie-Castille Mention-Schaar a aussi scruté les sentiments de ceux qui voient leur enfant tombé dans les pièges tendus par les rabatteurs. « En face d'un adolescent quel qu'il soit, il y a une sorte d'impuissance, même si on est tous passé par là. C'est ce qui me terrifie, m'intrigue le plus. Même si les parents aiment leurs enfants et vice versa, il y a chez eux ce besoin de se confronter, de se mettre en danger quelque fois, en étant sûr que rien ne pourra leur arriver. Je repensais l'autre jour à la manière dont j'ai appris à conduire. Avec mon petit ami qui avait le permis, et la voiture prêtée par sa mère. J'ai pris tellement de risques. Si ma fille

faisait pareil, je serai mortifiée. C'est bien à ce moment précis qu'en tant que parent, on doit être le plus à l'écoute, dans le dialogue, être vigilant même si on se sent rejeté, même s'ils nous disent qu'on est à côté de la plaque ».

Un rôle bien délicat, impeccablement décrit dans le film. Pour preuve, la prise de conscience de certains jeunes spectateurs : « Beaucoup d'adolescents, après la projection, qui ne sont pas concernés par la radicalisation, sont venus me dire qu'ils ne se rendaient pas compte de ce que traversaient leurs parents. Ils ont vu la difficulté de s'occuper d'un enfant. Ce qui est encore plus dur dans le cas précis de l'embrigadement, c'est que les parents sont en face d'un étranger. Il faut aller rechercher son enfant qui est encore là, mais dans une espèce d'enveloppe. En ce sens, les parents, et eux seuls, sont les maillons forts de la déradicalisation. Il faut les soutenir pour qu'ils réussissent à recréer ce lien. Car l'amour est là, toujours. »

Alexandra Defresne

dossier



Décrochage scolaire : un phénomène réversible

Dossier réalisé par Anne-Flore Hervé

Cette année, la FCPE consacre son colloque au décrochage scolaire pour en décrire les contours et envisager des pistes d'action pour prévenir le phénomène. L'occasion de réinterroger le système éducatif pour cesser de rejeter systématiquement la faute sur l'élève et sa famille.

Décryptage avec Catherine Blaya, professeure à l'école supérieure du professorat et de l'éducation à l'université de Nice Sophia Antipolis et présidente de l'Observatoire international de la violence à l'école. Elle est l'auteure de *Décrochages scolaires : l'école en difficulté*, éditions De Boeck (2010).

Que signifie la formule décrochage scolaire ?

« Lorsque le ministère de l'Éducation nationale parle du décrochage scolaire, il fait référence aux jeunes

Pour 100 filles sortant de l'école sans diplôme, 150 garçons connaissent le même sort.



qui sortent de l'école », explique Catherine Blaya. Ce premier indicateur mesure le nombre d'élèves ou d'apprentis qui quittent la formation initiale sans diplôme. Une autre mesure européenne comptabilise les jeunes non diplômés. Ce second indicateur « plus précis »

mesure la part de jeune de 18 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme et ne suivent pas de formation.

Combien y a-t-il de décrocheurs en France ?

En décembre 2015¹, ils étaient 110 000 à sortir du système éducatif, soit 26 000 de moins qu'en 2010. 494 000 jeunes de 18 à 24 ans étaient sans diplôme et ne suivaient pas de formation (il y a cinq ans, ils étaient 120 000 de plus). Ce qui représente 9 % de la tranche d'âge. L'objectif de la France, qui était de passer au-dessous de la barre des 10 %, est atteint. « La France se place désormais dans la moyenne de l'Union européenne », remarque Catherine Blaya. Voire en dessous puisque cette dernière est estimée à 11 %.

Qui sont les décrocheurs ?

Selon le ministère de l'Éducation nationale, les deux tiers n'ont pas atteint une classe terminale diplômante de CAP ou de baccalauréat. Ils ont décroché en 2nde ou en première (générale, technologique ou professionnelle), en première année de CAP ou à la fin du collège. Un tiers a atteint une classe terminale mais a échoué à l'examen et n'a pas repris d'étude. Pour 100 filles sortant sans diplôme, 150 garçons connaissent le même sort. Un enfant de milieu d'ouvrier a quatre fois plus de risques de sortir sans diplôme qu'un enfant de cadre. « Mais il n'y a pas qu'un seul type de décrocheurs », assure Catherine Blaya.

Quels sont les différents types de décrocheurs ?

« Le décrochage est un événement ponctuel qui est le résultat d'un long processus et du cumul de difficultés personnelles, familiales, sociales ou d'apprentissage tout au long de la scolarité. » Il y a ceux qui sont en

Les matières considérées comme "secondaires" raccrochent les élèves

Dans une étude menée pendant trois ans, Yves Reuter, professeur de didactique du français à l'université Charles de Gaulle de Lille 3, et son équipe se sont intéressés au lien entre le vécu disciplinaire des élèves et le décrochage scolaire. « Il s'agit d'une approche complémentaire qui explore la façon dont les élèves s'approprient les disciplines. Elle ne se substitue pas aux autres mais propose d'autres actions pour lutter contre le décrochage. Elle montre que la prévention commence dans la classe, ce qui redonne aux enseignants toute leur place. » Parmi les constats établis, le chercheur met en avant plusieurs points qui donnent matière à réflexion. « Toutes les disciplines peuvent participer du décrochage ou de l'accrochage mais il n'y a rien d'inéluctable. Ce sont souvent les matières considérées comme secondaires qui raccrochent les élèves (EPS, art visuel, matière professionnelle quand elle est choisie). Tous les élèves ont envie de comprendre mais l'école ne fait pas tout pour les sécuriser, du coup, ils sont en situation de stress. Les élèves aiment apprendre mais les disciplines ne répondent pas à leurs questions. Le cours magistral est de plus en plus difficile à vivre... » Il propose plusieurs pistes d'interventions comme « ne pas se limiter aux matières dites principales et bannir toutes formes d'humiliation ». Et insiste sur la formation des enseignants aux pédagogies alternatives. « Surtout, ils doivent être sensibilisés au vécu disciplinaire des élèves afin qu'ils puissent agir pour les accrocher au sein même de leur classe. » *Vivre les disciplines scolaires, vécu disciplinaire et décrochage à l'école*, ESF éditeur, 167 pages, 23 €.

opposition avec l'adulte et le système. Cela se traduit souvent par des mauvais résultats et un comportement perturbateur, voire inacceptable. « Ce sont les plus visibles et on a tendance à réduire la population des décrocheurs à ceux-là. Alors qu'il y a tous ceux qui ne font pas de bruit. » Parmi les silencieux, il y a ceux qui n'adhèrent pas aux apprentissages parce qu'ils ont un rapport négatif au savoir. « Ils n'y voient pas d'intérêt, ils s'ennuient ou sont préoccupés par des choses extérieures à l'école. Ils sont dans leur monde et ne sont pas repérés par l'institution scolaire. »

D'autres sont en souffrance (phobie scolaire, précocité, troubles « dys »), voire en dépression. « Mais leurs résultats ne sont pas si mauvais que ça, alors on se dit qu'ils vont s'en sortir. » Quel que soit son profil, « rien n'oblige l'élève à rester dans sa carrière de décrocheur. Ce n'est pas un phénomène irréversible », insiste Catherine Blaya.

Quels sont les facteurs du décrochage scolaire ?

« Il y a des facteurs socio-économiques évidents. » Les familles défavorisées sont elles-mêmes en difficulté voire en situation de survie. Elles n'ont pas de lien avec l'école car elles n'ont pas les clés du système, sont mal à l'aise face à l'institution. Il y a aussi les familles en difficulté psychologique où l'enfant prend la place de l'adulte. « Là, on en rencontre dans tous les milieux sociaux. » Quant aux familles démissionnaires, « elles sont extrêmement minoritaires. La plupart se préoccupent de l'avenir de leur enfant mais ne savent pas forcément s'y prendre. Reporter la faute systématiquement sur les familles est un peu facile. » Les facteurs du décrochage ne sont pas qu'externe à l'institution.

Beaucoup d'élèves pensent que les adultes des établissements ne se préoccupent pas de leur avenir.



Quelle est la part de responsabilité de l'école dans le décrochage ?

« La première fois que l'école a affiché son éventuelle coresponsabilité dans le décrochage scolaire date des années 2000 », se souvient Catherine Blaya. En cause ? Les difficultés liées au climat scolaire (sentiment d'injustice, relation de défiance avec l'adulte). « Beaucoup d'élèves pensent que les adultes des établissements ne se préoccupent pas de leur avenir et ne les écoutent pas. D'autres ont le sentiment que les professeurs sont incapables d'adapter leur pédagogie pour qu'ils comprennent. » Résultat, ils ne sont plus motivés et n'accrochent plus. L'étiquetage (mauvais élèves) et l'orientation (subie) renforcent aussi le risque de décrochage. Une récente étude montre également un lien avec le vécu disciplinaire des élèves (lire l'encadré).

Que propose l'école pour lutter contre le décrochage ?

Pendant longtemps en France, la lutte contre le décrochage scolaire a mis l'accent sur la réparation (école de la deuxième chance ou microlycée) mais la partie prévention au sein du système scolaire gagne du terrain depuis 2013 (programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), classe préparatoire aux formations professionnelles, classes relais, missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)). En novembre 2014, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place un plan de lutte ambitieux (lire page 24). L'accent est également mis sur la formation du personnel scolaire. « Dans le cadre du projet ADHERE (Action contre le décrochage et le harcèlement, éducation et régulation par l'environnement), je forme des adultes volontaires de huit établissements scolaires du rectorat de Nice à un accompagnement individuel des élèves à risque, en collaboration avec les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs et la MLDS. »

Comment expliquer cette récente prise de conscience ?

La lutte contre le décrochage est devenue une priorité dans tous les pays pour des raisons sécuritaires (décrochage et délinquance sont souvent mis en corrélation même si la réalité est plus complexe) et économiques (un décrocheur coûte 230 000 € à la société). En France, les nouveaux dispositifs mis en place, notamment pour prévenir le décrochage, vont plutôt « dans le bon sens ». Même s'il reste des difficultés d'ordre structurel liées au territoire, les résultats sont encourageants. « Reste à savoir si ces dispositifs vont être maintenus. D'une manière générale, ce serait bien que les modèles expérimentaux et innovants qui fonctionnent soient généralisés », conclut Catherine Blaya.

(1) Source : ministère de l'Éducation nationale.
Pour 2016, le chiffre provisoire de 98 000 décrocheurs est avancé.

Trois objectifs : prévenir, accompagner, réparer

Les dispositifs de lutte contre le décrochage

Tous mobilisés pour vaincre le décrochage, c'est l'intitulé du plan national lancé le 21 novembre 2014. En 2015, un premier bilan¹ a montré des résultats encourageants grâce, notamment, aux mesures préventives, aux nouveaux dispositifs d'accueil pour les décrocheurs et à un accompagnement pour aiguiller les élèves et leurs parents.

→ PRÉVENIR

Les parcours aménagés de formations initiales

Il sont proposés à des jeunes de plus de 15 ans en risque de décrochage et scolarisés dans le second degré. Le jeune conserve le statut scolaire tout en bénéficiant d'activités extra-scolaires (stage en entreprise, période en service civique). Le parcours, formalisé par un contrat, dure une année maximum et est suivi par un tuteur. Ce dispositif est expérimenté dans cinq académies.

Les alliances éducatives

Elles visent à coordonner les interventions des différents professionnels de la communauté éducative et des partenaires extérieurs. Elles sont encadrées par une charte de déontologie. Le dispositif est expérimenté dans deux académies.

Des parents associés

Dans le cadre de l'opération Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration, dont le but est de permettre aux parents primo-arrivants de maîtriser le français et la compréhension du fonctionnement de

l'école, 2 500 personnes supplémentaires ont pu bénéficier d'une formation gratuite en 2015-2016.

Référénts décrochage

Des référents au sein des établissements sont chargés de repérer les élèves en situation de décrochage et de coordonner leur prise en charge avec les partenaires extérieurs.

CIO

Les conseillers d'orientation psychologues donnent désormais priorité à l'orientation des élèves en situation de décrochage.

La semaine de la persévérance scolaire

Elle valorise la prévention réalisée et mobilise l'ensemble des acteurs. Mise en œuvre dans onze académies en 2015, elle est désormais généralisée et se déroule entre novembre et mars, période durant laquelle le décrochage est le plus élevé.

Formation des enseignants

Un plan sur deux ans est mis en œuvre pour permettre aux enseignants de repérer et de favoriser l'accrochage par une pédagogie adaptée.

Le droit à repasser le bac dans son établissement

Sur les 83 500 candidats qui ont échoué au bac en 2013, la moitié a renoncé à le repasser. Désormais, ils ont le droit de se réinscrire dans leur établissement d'origine.

→ ACCOMPAGNER

0 800 12 25 00

Ce numéro permet aux jeunes en situation de décrochage et à leurs parents d'échanger

avec un conseiller pour obtenir une information fiable sur les solutions alternatives et d'accompagnement.

reviensteformer.gouv.fr

Ce site propose un rappel gratuit avec prise en charge et suivi personnalisé.

→ RÉPARER

Les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs (PSAD)

400 plates-formes permettent de repérer les jeunes décrocheurs pour leur trouver une solution. Elles se composent des établissements scolaires, des CIO, des missions locales, des écoles de la 2^e chance, des établissements agricoles, des établissements publics d'insertion de la défense, des Greta, des CFA et des collectivités territoriales.

Structures de retour à l'école (SRE)

Innovantes, ces structures accueillent les jeunes totalement déscolarisés de 16 à 25 ans avec l'objectif de passer leur bac. On compte 30 SRE dans 22 académies.

Le service civique aménagé

120 jeunes bénéficient de ce dispositif mis en place dans le cadre des réseaux Foquale (Formation, qualification, emploi). Le ministère, l'Agence du service civique et les organismes d'accueil des volontaires en service civique ont construit en commun des réponses permettant de combiner un engagement citoyen et un service personnalisé du jeune décrocheur.

(1) Un nouveau bilan chiffré a été rendu public par le ministère de l'Éducation nationale le 14 novembre 2016.

L'avis de la FCPE

Pour la FCPE, faire réussir tous les élèves suppose de réinterroger le fonctionnement du système éducatif et non de rejeter systématiquement la faute sur l'élève ou sa famille. Il s'agit d'anticiper les possibles décrochages et de trouver des solutions adaptées pour tous ceux qui sont dans cette situation. Face à des jeunes qui ont besoin de construire leur projet d'avenir et des familles démunies, la communauté éducative dans son ensemble n'a pas le droit de renoncer.

L'exemple du microlycée de Reims

Un lieu essentiel : la salle commune

Dans les structures qui aident les jeunes ayant quitté l'école à construire un nouveau parcours, rien n'est comparable au système classique. Les enseignants sortent des sentiers battus afin d'instaurer une relation de confiance avec les élèves.

Au microlycée de Reims, il n'y a pas de classes. Cette structure de retour à l'école a été créée en 2013. Les 80 élèves décrocheurs, répartis en cinq filières de trois niveaux, s'y sont inscrits avec le même objectif : obtenir leur bac (L, ES, S, STMG ou STI2D). « Nos élèves sont tous volontaires. Mais leur rapport à l'école est tel que, pour certains, être présents dans l'établissement s'avère très compliqué, analyse Christian Enault, coordinateur pédagogique. Ils veulent revenir mais ne peuvent pas. Alors on s'adapte, en proposant des alternatives. »

Ce ne sont pas les savoirs qui sont au cœur de l'établissement mais une salle commune, ouverte de 8 h 30 à 19 heures (voire 20 heures), dans laquelle il y a toujours un professeur mais jamais de cours. Les élèves peuvent s'y rendre pour se détendre, rattraper un cours ou trouver de l'aide, à n'importe quelle heure de la journée. « C'est un lieu fondamental. Sans cette salle, on n'arriverait pas à construire la relation de confiance avec les élèves. Un jeune qui n'arrive pas à venir le matin, peut s'y rendre l'après-midi et trouver une oreille pour l'écouter et être rassuré. »

Une plateforme numérique

Ici, l'absentéisme n'est pas un frein rédhibitoire pour poursuivre ses études mais un paramètre auquel l'équipe s'adapte. D'autant que l'entrée au microlycée peut intervenir en cours d'année. « L'établissement a ouvert en plein essor numérique. On a pu facilement mettre en place une plateforme interne. Tous les cours, avec des enrichissements multimédias, y sont accessibles de façon permanente. C'est très rassurant. » Chaque semaine, un exercice qui dure moins d'un quart d'heure permet de revenir sur des notions. « Ainsi, les élèves sont aussi actifs. »

Pour faire des points réguliers sur l'avancée de ses acquis, l'élève dispose d'un double suivi avec un tuteur et un référent. « L'élève a le choix de dire à l'un des choses qu'il ne dira pas à l'autre. »

Si tout est fait pour permettre de revenir à son rythme, l'équipe pédagogique « ne renonce pas à la dimension collective mais ne l'impose pas. » Des ateliers culturels, artistiques et sportifs sont proposés et permettent d'entrer différemment dans les disciplines. L'atelier Apprendre, par exemple, a pour objectif de redonner goût au savoir.

Les assemblées sont des réunions durant lesquelles chacun peut s'exprimer et entendre le point de vue ou le ressenti de l'autre. « C'est un exercice démocratique qui met en avant la parole de chacun. »

Enfin, les enseignants dispensent des cours en petits groupes. « Le savoir, incarné par le professeur, prend de l'importance parce qu'on le respecte dans le silence. On tient beaucoup à ces temps forts mais on n'est pas convaincu qu'en les multipliant, on obtienne de meilleurs résultats. Il y a beaucoup moins d'heures qu'au lycée. »

Les emplois du temps, personnalisés en fonction du passé scolaire, des contraintes personnelles et du projet de chaque jeune, sont construits par modules. Ils permettent à chacun de suivre son propre parcours. Celui-ci peut évoluer au cours de l'année, en concertation avec le tuteur.

La salle commune du microlycée de Reims au cœur du projet.



Témoignages

Parents, élève et enseignant, ils racontent

« Matéo tient grâce à son option mais il reste fragile »

Matéo¹, 16 ans, est un enfant surdoué. Il est en terminale mais son parcours scolaire est chaotique, surtout depuis le lycée. Ses parents font tout pour qu'il ne décroche pas mais se sentent peu soutenus, comme l'explique sa mère.

« Dès la maternelle, mon fils a eu du mal à s'adapter à l'école. Il est repéré par le Rased et est diagnostiqué précoce. Il apprend trop vite et s'ennuie. Il saute une première classe en maternelle puis une seconde en primaire pour ne pas décrocher.

La sixième et la cinquième se passent bien mais la quatrième est catastrophique. Mon mari et moi sommes tous les deux enseignants. Nous décidons de monter un dossier de Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). L'équipe du collège est bienveillante mais on a dû compter que sur nous pour mettre en place le programme et informer les équipes des particularités d'apprentissage de notre fils.

Avant son entrée en seconde, en internat, nous avons tenté de sensibiliser l'équipe de direction mais on ne s'est pas senti écoutés, voire même pris de haut. Notre fils est en souffrance, nous ne tirons aucune fierté qu'il soit surdoué.

Matéo se retrouve dans une seconde agitée. Ses résul-

tats scolaires qui, jusque-là, étaient corrects sans faire d'effort, dégringolent. Il sèche, dort en cours et n'a plus goût à rien. Le lycée commence à prendre la mesure du problème mais semble démuni. Dès que Matéo est absent, il nous appelle. Sa précocité semble oubliée.

On a sans doute fait des erreurs aussi. Comme de nous laisser dire que notre enfant a besoin davantage d'une psychothérapie que d'enseignants formés à des pédagogies différenciées.

Une hospitalisation est envisagée mais Matéo la refuse. Il accepte néanmoins de retourner voir un neuropsychiatre. C'est lui qui arrive à le relever et qui le pousse à passer son bac.

Aujourd'hui, Matéo tient surtout grâce à son option artistique mais on est sur le qui-vive. Il reste très fragile. Il suffit parfois d'un seul enseignant pour détruire toute confiance en lui. »

« Pendant trois mois, Lilou était incapable d'aller en cours »

Lilou², 15 ans, vient de rentrer en seconde. En quatrième, elle a déclaré une phobie scolaire. Ses parents, séparés mais soudés, ont pu compter sur l'institution scolaire pour faire face. Sa mère raconte.

« Lilou est considérée comme une bonne élève discrète. Mais en quatrième, elle pleure dès qu'elle rentre du collège et fait des insomnies. Le vendredi soir, elle angoisse en pensant au lundi. Je rencontre la professeure principale qui tombe des nus. Pour elle, ma fille est une élève idéale. Elle n'a rien vu. L'infirmière scolaire est prévenue et nous donne un rendez-vous avec le médecin qui a tout de suite diagnostiqué une phobie scolaire. Le collège propose un projet d'accueil individualisé (PAI). L'objectif est de faire en sorte que Lilou ne décroche pas. Mais Lilou, en dépression, est incapable d'aller en cours. Elle laisse tout tomber même ses cartons à dessin. Ça dure trois mois. Doit-on la secouer, la forcer ? L'infirmière, toujours en contact avec moi, m'aide à faire face. Le collège prend la souffrance de ma fille au sérieux. Je décide de leur faire confiance.

Après les vacances de printemps, Lilou accepte de retourner en cours. Le collège lui aménage un emploi



Les enfants précoces peuvent aussi se retrouver en situation de décrochage.

La phobie scolaire, autre problème pouvant passer inaperçu.



du temps en ne gardant que les matières fondamentales sur des demi-journées. Elle, qui souffre de trop de collège, peut ainsi souffler. Malgré son trimestre d'absence, elle est passée en troisième.

Aujourd'hui, Lilou est en seconde, option arts plastiques et va mieux. J'ai écrit à l'infirmière scolaire du lycée pour lui parler de son année de quatrième. Quinze jours après la rentrée, elle a pris de ses nouvelles par téléphone. Si Lilou se sent mal, elle sait qu'elle peut la voir à n'importe quel moment. »

(1) et (2) Les prénoms ont été changés.

« Au CIO, je me suis sentie écoutée »

Grâce à la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs et à la Mission de lutte contre le décrochage scolaire de Saint-Pol-sur-Mer dans le Nord, Laura, 17 ans, a retrouvé une formation après une année d'interruption.

J'ai suivi une troisième en Segpa au collège Jean-Jaurès à Bourbourg près de Gravelines. J'avais de bons de résultats. Du coup, j'ai été affectée dans un lycée professionnel que j'avais choisi pour travailler dans le domaine de l'enfance. Mais lorsque j'ai su que des filles qui m'avaient harcelée au collège étaient dans le même établissement, je n'ai plus voulu y aller et je ne me suis pas inscrite. Pendant un an, je n'ai rien fait, à part sortir. Je ne pouvais pas rester comme ça. Ma mère le vivait très mal et m'a demandé si je voulais travailler ou reprendre l'école. J'ai répondu l'école. Nous sommes allées au CIO. Avec les personnes que j'ai rencontrées, j'ai construit un autre projet pour retourner en formation. Je me suis sentie écoutée. Mon premier choix était de devenir fleuriste mais j'ai d'abord été prise en CAP travaux paysagers. Et puis il y a eu un désistement au lycée Guy Debeyre à Dunkerque. Depuis septembre, je suis inscrite en CAP fleuriste et je cherche un professionnel pour me prendre en apprenti. Je ne regrette pas d'avoir changé d'orientation et je vais mieux. »

« Je suis là pour faire du lien »

Bastien Sueur est professeur de philosophie au lycée de la nouvelle chance (réseau Fespi) à Cergy depuis quatre ans. Il a choisi d'enseigner dans une structure de retour à l'école par engagement, pour ne pas laisser des élèves au bord du chemin.

« Les élèves de mon microlycée ont entre 17 et 22 ans et sont tous volontaires après une rupture avec l'école. Mais raccrocher ne se fait pas du jour au lendemain. Réinstaurer une relation de confiance avec ces jeunes demande du temps. Face à eux, je ne suis pas simplement un prof devant un élève. Je suis également un adulte devant un jeune. Je ne sépare pas le pédagogique de l'éducatif et je le revendique. Je ne me substitue pas au psychologue ni à l'assistante sociale mais je suis là pour faire du lien et desserrer les freins qui empêchent le raccrochage.

Ils viennent pour avoir leur bac. Beaucoup demandent des cours classiques mais quand on fait ça, on en perd la moitié. Mon travail est de leur redonner goût au savoir en lui donnant du sens. On n'apprend pas juste pour un diplôme mais aussi pour grandir et s'ouvrir aux autres et sur le monde. C'est un vrai défi pédagogique à mener en équipe, ce qui est motivant.

Je considère l'élève comme un interlocuteur valable, capable de s'auto-évaluer et d'évaluer ma façon d'enseigner. À la fin de chaque séance de philosophie, on prend dix minutes pour revenir dessus. Ainsi, j'ai un retour régulier sur ma façon d'enseigner. Je prends conscience de choses qui m'avaient échappé et je peux ajuster mon prochain cours. Pour moi, cet aller-retour est la base de l'enseignement et la parole de l'élève est fondamentale. »



Bastien Sueur, professeur de philosophie au lycée de la nouvelle chance à Cergy.

Agenda fédéral

- **Journée des présidents** : 14 janvier 2017, samedi 25 et dimanche 26 mars 2017.
- **Journées thématiques** : samedi 3 décembre 2016, samedi 7 janvier 2017, samedi 11 mars 2017, samedi 8 avril 2017.
- **71^e congrès national** : samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin 2017 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

Du 5 au 7 janvier 2017

Forum de l'orientation d'Orléans

Destiné aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants, le Forum de l'orientation d'Orléans aura pour thème cette année l'innovation, la recherche et les métiers d'avenir. Les pôles de recherche en région Centre-Val-de-Loire seront mis en valeur. Cinq conférences-débats sont par ailleurs au programme : Admission post-bac, les étapes clés pour s'inscrire ; Les industries cosmétique et pharmaceutique, des métiers d'avenir : témoignages ; La prépa, c'est pour moi ; Bac pro ? Bac techno ? Bac général ? ; Reconversion, retour en formation, mode d'emploi. L'égalité filles-garçons sera également un axe de réflexion sur le forum. Aujourd'hui, seulement 12 % des métiers sont considérés comme mixtes. Une exposition-photo « Tous les métiers sont mixtes » sera présentée à l'entrée du forum.

Au parc des expositions, de 9h à 17h.
onisep.fr

6 et 7 janvier 2017

Salon APB Ile-de-France

Organisé par le Groupe AEF en partenariat avec l'Onisep et la FCPE, le Salon APB Île-de-France associe l'information sur la procédure APB au choix d'une filière ou d'une formation. Pour

informer les élèves de première et de terminale et rassurer les parents, le salon Admission post-bac insiste plus que jamais sur l'accompagnement : 30 conseillers d'orientation psychologues reçoivent les élèves et leur famille en entretien individuel, pour faire le point sur leurs études et les aider à formuler leurs choix ; les conférences « spécial parents » sont conçues sur mesure pour bien leur expliquer les règles de la procédure. Au total, 200 posants

sont présents sur 10 000 m², et toutes les formations représentées : BTS, IUT, universités, prépas et écoles.

A la Grande Halle de la Villette à Paris.

Invitation à télécharger sur admission-postbacidf.fr



28 janvier 2017

Formation sur la dotation horaire globale

La FCPE du Calvados propose à ses adhérents une formation sur la dotation horaire globale, pour les aider à analyser et comprendre les critères d'attribution des choix faits par l'établissement scolaire. Un éclairage indispensable avant le vote en conseil d'administration du choix de répartition des moyens au sein des établissements scolaires.

De 9h30 à 12h, à la maison des associations, Hérouville-Saint-Clair.
14.fcpe-asso.fr

28 janvier 2017

Pour que la maternelle fasse école

Le monde est complexe, questionner les objets du monde est complexe. Le rapport à soi, aux autres, aux savoirs l'est tout autant. A l'école maternelle, faut-il protéger les jeunes enfants de la complexité de la vie, aller du simple au complexe... ou bien les faire se confronter très tôt au réel et leur apprendre à comprendre le monde dans lequel ils vivent ? Au fil des années, le GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle) a égrené ses Rencontres nationales de l'école maternelle, en s'intéressant aux rapports qu'entretiennent les notions de besoin (Leontiev), apprentissage, développement (Vygotski), socialisation, culture. En 2017, plus d'un an après la mise en place des nouveaux programmes, attentifs aux différents aspects de la langue, le GFEN propose de réfléchir à l'entrée dans le langage oral et écrit dans tous les domaines.

A la Bourse du travail, Paris 10^e.

Programme de cette 9^e édition : gfen.asso.fr.



Du 13 au 20 mars 2017

Semaine de l'ESS à l'école

L'OCCE, Coop FR et L'ESPER organiseront du 13 au 20 mars 2017 la Semaine de l'ESS à l'école, opération qui vise à promouvoir l'économie sociale et solidaire à l'école, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et du secrétariat d'Etat en charge de l'ESS. Les enseignants pourront solliciter des dirigeants, des salariés ou des bénévoles d'association, de mutuelles ou de coopératives afin de structurer un projet pédagogique dans les classes, de la maternelle au lycée. Cette action permettra aux élèves de mieux appréhender les modes d'entreprendre en ESS, collectifs et porteurs des valeurs de démocratie, de solidarité et de citoyenneté. Cette action sera menée partout en France, avec le concours des associations départementales de l'OCCE et des correspondants régionaux de l'ESPER, et le soutien des chambres régionales de l'ESS (CRESS). Des milliers d'élèves pourront ainsi s'exercer aux principes fondamentaux de l'ESS, par exemple en visitant une entreprise, en réalisant un reportage, en explorant le fonctionnement d'une coopérative scolaire ou en montant une petite entreprise de l'ESS...



Des milliers d'élèves pourront ainsi s'exercer aux principes fondamentaux de l'ESS, par exemple en visitant une entreprise, en réalisant un reportage, en explorant le fonctionnement d'une coopérative scolaire ou en montant une petite entreprise de l'ESS...

<https://semainessecole.coop/>

Les enjeux de la présidentielle de 2017

Candidats, quel est votre projet pour l'école ?

En amont de l'élection présidentielle, la FCPE va interpellier les candidats sur leur programme pour l'école via une plate-forme de revendications et de propositions.

Comme elle l'avait fait en 2012, la FCPE lance à l'occasion de la campagne pour la présidentielle de l'an prochain une plate-forme présentant ses valeurs et son projet pour l'école. « Nous attendons que les candidats s'emparent du sujet, essentiel dans le débat national », souligne Anne Chavanne, secrétaire générale adjointe de la FCPE, en charge de la commission sur le calendrier scolaire. « Nous avons l'espoir que les exigences que nous formulerons soient reprises par les candidats, détaille Hervé-Jean Le Niger, vice-président national de la fédération. Nous serons très vigilants sur la manière dont ils entendent combattre le gros problème des inégalités scolaires, corrélées à l'origine sociale, qui touche la France plus qu'aucun autre pays de l'OCDE. Nous leur demanderons comment ils comptent lutter contre le décrochage scolaire et redonner à ces jeunes une possibilité de formation. Nous observerons quel candidat portera nos valeurs d'éducabilité tout au long de la vie ». « Cette plate-forme est aussi une manière d'informer les parents, afin que tous les citoyens soient conscients que l'école est un enjeu clé pour l'avenir de notre société », ajoute Anne Chavanne.

Parmi les points mis en avant par la FCPE, la question de l'orientation est primordiale. « A la différence de ce qui se passe en Allemagne, par exemple, nous sommes toujours en France dans le cas de figure où la voie professionnelle est une orientation par défaut », déplore Hervé Jean-Le Niger. La FCPE demande la valorisation des voies professionnelles et leur reconnaissance sociale. Elle insiste sur la revalorisation de la voie agricole publique et sur le déve-



Parmi les idées portées par les parents d'élèves, rédiger le règlement intérieur avec les élèves afin de développer le sentiment d'appartenance à l'établissement.

loppement de l'orientation choisie, ce qui suppose de renforcer l'éducation à l'orientation. « Le manque d'information sur l'orientation persiste, constate Hervé-Jean Le Niger. Qu'il s'agisse d'Affelnet (inscription au lycée) ou d'APB (admission post-bac), c'est plus un problème de volonté politique que d'outil. » Autre revendication de la FCPE sur l'orientation : le développement réel de passerelles entre les filières générales, techniques et professionnelles, entre les séries et les options, pour faciliter les changements d'orientation souhaités par les élèves.

Ecouter et associer les élèves

La fédération insistera également sur la justice scolaire, afin que les droits des élèves soient mieux respectés, leur parole davantage entendue. « La médiation des élèves lycéens reste à construire », note Hervé-Jean Le Niger. L'idée est d'associer les élèves à la rédaction du règlement intérieur afin de développer le sentiment d'appartenance à l'établissement.

Autre préoccupation majeure de la fédé-

ration, la question des rythmes scolaires. « L'année est toujours mal découpée, relève Anne Chavanne. Les périodes sont irrégulières. Cette année, les élèves finiront par 10 à 12 semaines de cours. » Sur la journée et la semaine, les rythmes des enfants doivent également être mieux respectés, en prenant en compte leurs pics de vigilance et leur besoin de temps de repos. La pause méridienne de 90 minutes doit être effective dans tous les collèges et lycées et les journées ne pas dépasser 6 heures de classe au collège et 7 heures au lycée. Enfin, la question des devoirs revient au premier plan. « Le travail personnel ne doit pas être envisagé seulement hors classe mais aussi sur le temps scolaire, par le travail en petits groupes, par exemple, insiste Anne Chavanne. C'est cela aussi la préparation à la société de demain si l'on ne veut pas que soit mis en avant le côté individualiste. La question des rythmes englobe beaucoup de choses. »

Bruno Quattrone

Morbihan

Pour une école publique à Régigny

La FCPE du Morbihan et les DDEN (Délégués départementaux de l'Education nationale) soutiennent le projet d'ouverture d'une école publique à Régigny et sont solidaires des parents concernés. Un registre d'inscription est ouvert en mairie.

Contact : fcpe56@free.fr ; 02 97 64 49 80.

Picardie

Baisse des financements pour les lycées

La FCPE Picardie, inquiète quant aux politiques culturelles et sociales déclinées par le Conseil régional des Hauts-de-France, a soumis une enquête auprès des parents d'élèves des lycées de la Somme, ainsi qu'auprès de ceux de l'Oise et de l'Aisne. Une synthèse est prévue pour janvier 2017.

Charente

Des financements pour des actions « parentalité »

Depuis janvier 2002, la FCPE Charente est investie dans l'organisation d'actions de parentalité. Elle facilite notamment la mise en œuvre de cafés de parents à l'initiative des conseils locaux sur des thèmes dédiés, comme par exemple les dangers et risques d'Internet. Elle encourage ses conseils locaux à organiser ce type de manifestation, une subvention de la CAF peut être apportée.

16.fcpe-asso.fr



Hauts-de-Seine

Professeurs non-remplacés : le compte n'y est pas !

Déjà plus de 500 jours de cours perdus pour les collégiens et lycéens des Hauts-de-Seine. Dans un communiqué le 4 novembre, la FCPE du département constate que 40 professeurs ne sont toujours pas remplacés à ce jour. Elle exige que tous les cours soient assurés et que le rattrapage des cours perdus soit mis en place.

92.fcpe-asso.fr

Haute-Garonne

Horaires des centres de loisirs pendant les vacances

Sans avertissement préalable auprès des familles, la mairie de Toulouse a modifié les horaires des centres de loisirs pendant les vacances, de 8h à 18h, au lieu de 7h30-18h30, mettant en avant des études de chronobiologistes. La FCPE 31 lance donc un questionnaire en ligne auprès des parents, premiers concernés, afin de mesurer les difficultés engendrées par cette nouvelle organisation.

A remplir d'ici le 1^{er} décembre : <https://goo.gl/forms/LY591T1nYLUcG2d2>



Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11
Tél. : 01 43 57 16 16
www.fcpe.asso.fr / E-mail : fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction : Liliansa Moyano
Responsable de la revue : Laurence Guillermond
Rédactrice en chef : Alexandra Defresne
Réalisation : Alliance Partenaires Graphiques.
>> Rédacteurs : Emilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri, Bruno Quattrone, Christian Villain.
>> Infographie : David Lory.
>> Crédits photos : Fotolia. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 42 avenue Kléber 75016 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00. www.mistralmedia.fr
Directeur général : Luc Lehérecy
Directeur commercial : Vivian Favro

Impression : Vincent Imprimeries - 37000 Tours

CPPAP : 1020 G 87187
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE DES PARENTS

6 € par an pour 6 numéros

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Date et signature :

à renvoyer avec un chèque
à l'ordre de la FCPE. 108, avenue
Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11